

FORMES DE LA COMMÉMORATION DU BAPTÊME EN OCCIDENT¹

UNE étude des formes de commémoration du baptême² créées au long de l'histoire de la piété occidentale offre de nos jours plus qu'un intérêt purement scientifique. Nous appartenons à une génération qui a vu un pape à vues larges intégrer dans la liturgie de la nuit pascale une des formes commémoratives du baptême nées en dehors de la liturgie : le renouvellement des promesses du baptême. Si l'on ne veut pas que cette introduction reste une richesse plus ou moins improductive, elle réclame qu'on donne à la piété une éducation correspondante. Le renouvellement isolé des promesses baptismales au sommet de l'année liturgique sera de peu de fruit s'il ne devient pas l'expression d'une piété baptismale qui domine toute

1. Texte (légèrement augmenté) d'un rapport donné à la Rencontre liturgique internationale du Montserrat, le 12 septembre 1958.

2. La seule monographie sur le sujet semble être la brochure du liturgiste milanais bien connu P. BORELLA, *Commemorazioni Battesimali*, Milano, 1947, 31 pp. (extrait du recueil intitulé *La promessa*). Je dois la connaissance de ce travail de valeur à l'amabilité de l'auteur qui, empêché de prendre part personnellement à la Rencontre, offrit un exemplaire de son étude à chacun des participants. Autres études que nous aurons fréquemment à citer : H. BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. IX, Paris, 1932, pp. 1-42 (sur la piété baptismale en France aux 17^e-18^e siècles); J. CORBLET, *Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de Baptême*, 2 vol., Paris-Bruxelles, 1881-1882; A. CROEGAERT, *Baptême, Confirmation, Eucharistie, Sacrement de l'initiation chrétienne*, 4^e éd., Bruges-Paris, s. d. (1946); R. DAESCHLER, art. *Baptême (Commemoration du)*, dans *Dictionnaire de Spiritualité chrétienne*, t. I (Paris, 1937), col. 1230-1240; P. DONCOEUR, *La naissance, le mariage et la mort (Retours en chrétienté)*, Paris, 1951. Les ouvrages ci-dessus seront cités en indiquant simplement le nom de l'auteur.

la vie chrétienne. Cela ne se réalisera que si l'on réussit à étayer cette unique commémoration du baptême au centre de l'année liturgique par diverses autres formes commémoratives, soit qu'on rétablisse des formes perdues, soit qu'on revivifie celles qui existent, soit qu'on en crée de nouvelles. Au service de cette tâche pastorale que le temps présent nous impose, il est peut-être utile de rappeler d'une manière succincte les formes commémoratives de baptême qui se sont manifestées dans l'histoire de la piété occidentale. A la fin de l'enquête historique, nous formulerons quelques conclusions concernant la pastorale liturgique.

Nous aborderons le sujet sous deux aspects : les formes communautaires et les formes privées de la commémoration du baptême.

A) Formes de commémoration communautaire

I. — FORMES QUI REVIENNENT TOUS LES ANS DANS LE CADRE DE LA CÉLÉBRATION PASCALE

1) La célébration pascale est en elle-même un mémorial du baptême. Il convient d'insister sur l'époque primitive, heureuse, mais irrécupérable, où la célébration pascale annuelle, avec le baptême des adultes en son centre, était en elle-même et par elle-même pour ceux qui étaient déjà baptisés un mémorial du baptême de haute valeur, sans qu'on ait eu besoin de créer d'autres formes commémoratives du baptême. Tant que la vie chrétienne commençait avec l'expérience du baptême, celle-ci devait se réveiller avec vivacité lorsque le même événement, qu'on avait vécu comme un tournant heureux de la vie, se répétait au sein de la propre communauté pour des frères et sœurs adultes. Leur préparation durant le Carême, leur nuit baptismale à Pâques, leur jubilation durant l'octave et la bienheureuse Cinquantaine devenaient pour les membres de la communauté déjà baptisés, même sans parler de la prédication appropriée, un rappel impressionnant de leur propre baptême. Il suffit de s'imaginer combien la coutume de faire garder aux néophytes leurs habits blancs pour les messes baptismales

de l'octave pascale³ et même dans la vie publique⁴ devait réveiller chez tous le souvenir de leur propre baptême, de cette bienheureuse semaine pascale d'il y a dix, trente ou cinquante ans, où l'on avait porté cet habit blanc et joui du bonheur d'être baptisé.

Lorsque, pour des raisons bien compréhensibles, le baptême des petits enfants devint de plus en plus la règle, disparut à la fois et cette expérience du baptême et le souvenir du baptême au sens propre du mot. Toutefois cela ne signifiait pas encore la disparition de ce souvenir du baptême inhérent à la célébration pascale annuelle! Si l'on n'avait plus l'expérience et le souvenir de son propre baptême, on pouvait encore assister à Pâques au baptême des plus jeunes membres de la communauté (pendant des siècles Pâques resta le jour principal du baptême des enfants) et on pouvait ainsi se rappeler le fait de son propre baptême, reçu dans l'inconscience. Même pour nous, chrétiens actuels d'Occident, qui n'avons que rarement l'occasion d'assister à un baptême individuel dans la nuit pascale, le souvenir du baptême inhérent à la célébration annuelle du carême et des Cinquante jours n'a pas perdu son sens, d'autant que la catéchèse et la prédication y insistent depuis la restauration de la nuit pascale! Malgré tout cela, on peut dire que le manque du souvenir personnel du baptême a diminué la vigueur de cette commémoration baptismale. C'est pourquoi on peut constater que peu de temps après que le baptême des tout-petits l'emportât, on a cherché des formes nouvelles d'une commémoration du baptême aux environs de Pâques.

2) *Les vêpres particulières dans l'octave de Pâques*⁵. — Ces vêpres apparaissent à Rome au 7^e siècle et sont décrites dans l'*Ordo Romanus* XXVII, donc à une époque où l'on

3. Des messes propres *pro baptizatis* sont connues au moins dans la tradition ambrosienne et gallicane, telles que le Missel Ambrosien les offre jusqu'aujourd'hui pour chaque jour de l'octave pascale; il est possible que Rome les ait aussi connues primitivement; cf. BORELLA, pp. 7-10.

4. Cf. P. DE PUNIET, art. *Aubes baptismales*, dans D.A.C.L., I, 3118-3140. Décivant la ville de Clermont après un grand baptême de Juifs, Grégoire de Tours écrit : *Albescebat tota civitas de grege candido* (P. L., 71, 326 (3134)).

5. Pour ce qui suit, cf. P. JOUNEL, *Les vêpres de Pâques*, dans *La Maison-Dieu*, 49 (1957), 96-111.

ne baptisait plus en général que des nourrissons. La première partie de ces vêpres se termine après le troisième psaume par le *Magnificat* et l'oraison de Pâques; ensuite on quitte la basilique et on se rend en procession solennelle au baptistère, pour y chanter, ainsi que dans la chapelle voisine de la confirmation, le *Consignatorium*, les deux derniers psaumes, encore suivis d'un second et d'un troisième *Magnificat*, avec une oraison correspondante. Le sacramentaire grégorien et les gélasiens du 8^e siècle donnent pour la semaine pascale chaque fois trois oraisons : l'oraison des vêpres, une oraison aux fonts baptismaux et une oraison à saint André⁶.

Le sens de cette forme spéciale des vêpres pascales, répétées toute la semaine de Pâques, est clair. On veut vénérer dans la gratitude et la joie le lieu sacré qui à Pâques est redevenu spirituellement pour les membres les plus jeunes de la communauté le sein maternel (sans oublier le complément du baptême, la confirmation). Cette procession aux fonts baptismaux éveillait chez tous les baptisés un souvenir plein de reconnaissance pour leur baptême, puisqu'ils avaient reçu la vie nouvelle à l'une des fêtes pascales précédentes, et souvent de ce même vénérable sein maternel.

Ces vêpres spéciales ont fait au 9^e siècle leur entrée triomphale dans le royaume franc, surtout grâce à l'influence d'Amalaire, qui s'épuise à louer ce *gloriosum officium!*⁷ Elles se sont maintenues de ce côté des Alpes bien plus longtemps qu'à Rome, où la tradition vénérable fut abandonnée au cours de la transition de l'ancienne liturgie basilicale stationale à la liturgie curiale. Dans les cathédrales et les églises paroissiales de France et d'Allemagne on a, encore une fois, avec plus de ténacité qu'à Rome, conservé le vénérable héritage, souvent jusqu'à la Grande Révolution, dans certaines cas même au-delà. Dans la vénérable cathédrale de mon pays natal, à Trèves par exemple, ces anciennes vêpres romaines ont encore été (après une courte interruption) célébrées entre 1864 et 1888⁸, jusqu'au moment où

6. Cf. BORELLA, p. 11.

7. Le chapitre 52 du *Liber de Ordine antiphonarîi* a pour titre *De glorioso officio quod fit circa vespertinales terminos in paschali ebdomada in Romana Ecclesia* (HANSSENS, III, p. 83).

8. Cf. B. WENSING, O. Cist., *Dis Geschichte der Sondervesper am*

cet héritage archiromain — ô ironie de l'histoire liturgique! — fut sacrifié à une prétendue romanisation⁹. En France l'usage a survécu en certains endroits à la vague de romanisation du 19^e siècle, et il reste en vigueur par exemple dans le diocèse de Nantes. Il s'est maintenu aussi chez les Prémontrés¹⁰, et surtout on le pratique fidèlement à Braga¹¹ au Portugal et dans la liturgie ambrosienne : dans cette dernière on allait primitivement chaque jour après laudes et vêpres aux fonts baptismaux, et aujourd'hui encore on fait la *processio ad fontes* le dimanche et le lundi de Pâques, et le dimanche et le lundi de Pentecôte¹².

Dans ce contexte, on peut rappeler qu'en outre de cette procession annuelle au baptistère, la manière dont l'Église ancienne honorait et traitait les chapelles et les fonts baptismaux¹³ constituait pour la communauté un rappel perpétuel du baptême. Il allait encore de soi que le baptistère ne servait pas uniquement de récipient de l'eau baptismale : il était le lieu du baptême, vrai sein maternel de l'Église, comme le nomme la liturgie de la nuit pascale. Encore à la fin du moyen âge l'allocution de l'évêque aux ordinations des sous-diacres¹⁴ suppose que les baptistères sont aménagés de sorte que l'eau baptismale puisse s'en écouler; sinon il ne pourrait y être parlé de l'eau qui a servi pour laver les nappes d'autel : *ipsa lotionis aqua in baptisterium debet vergi*. La piété baptismale renaissante après la Réforme, et qui est marquée par les noms des deux cardinaux Charles Borromée et Pierre de Bérulle, et dont il sera encore question, a insisté pour que les fonts baptismaux

Ostern im Trierischen, Trèves, 1959 (dissertation de licence; Biblioth. du séminaire de Trèves).

9. Cf. au sujet des vêpres pascales la remarque typique de l'abbé MIGNÉ dans sa *Liturgie catholique en forme de dictionnaire*, Petit-Montrouge, 1844, col. 951 : « Il eût été à désirer que pour cette grande fête du catholicisme toute l'Église occidentale adoptât uniformément le rite de l'Église-mère. »

10. Cf. A. A. KING, *Liturgies of the Religious Orders*, London, 1955, pp. 191 sq., 230-232.

11. Cf. A. A. KING, *Liturgies of the Primatial Sees*, London, 1957, p. 228.

12. Cf. BORELLA, pp. 11-13.

13. Cf. ce que dit F. W. DEICHMANN au XI de son art. *Baptisterium*, dans *Reallex. f. Antike u. Christent.*, I, 1166 sq.

14. Attestée pour la première fois dans le pontifical de Durand de Mende, I, 11; éd. ANDRIEU, p. 355.

redeviennent partout le lieu du baptême¹⁵; par de nombreux moyens elle a cherché à les mettre en valeur comme commémoratifs du baptême, soit en les entourant d'un conopée¹⁶, ce qui se pratique encore toujours dans la région ambrosienne, soit en les décorant à certaines périodes, quand, dans le temps pascal, à la première communion, ou durant une mission paroissiale¹⁷, l'idée du baptême doit être particulièrement soulignée.

3) *La Pâque annotine*¹⁸. — A l'époque où ces vêpres pascales sont attestées pour la première fois à Rome, il y existait déjà, d'après le gélasien ancien et le grégorien, une autre forme de commémoration du baptême, elle aussi placée au temps pascal, appelée : *Pascha annotinum*, qui est la célébration liturgique de l'anniversaire de la dernière date pascale en tant qu'anniversaire du baptême, par une messe et un office. Parents et parrains apportent à l'église les enfants baptisés l'année précédente, afin de célébrer avec gratitude cet anniversaire; la communauté se joint à eux et trouve ainsi une nouvelle célébration commémorative du baptême, qui revient tous les ans. La célébration de la Pâque annotine a traversé les Alpes avec les Sacramentaires romains. Un témoignage de Saint-Gall de la fin du 9^e siècle nous cite deux éléments de la célébration : le prêtre récite le *Credo* sur les enfants (cela représente la *redditio symboli*), les parrains se rassemblent après la célébration pour un *convivium*²⁰.

15. Ainsi Charles Borromée exige que la cuve baptismale soit coupée en deux par une dalle verticale; une des moitiés sert de récipient pour l'eau baptismale; on baptise au-dessus de l'autre qui est vide et comporte un tuyau conduisant au *sacrarium*; cf. *Rituale Rom.*, t. II, c. 1, 11, et L. EISENHOFER, *Handbuch der kath. Liturgik*, I, Freiburg, 1932, pp. 385 sq.

16. Cf. M. RIGHETTI, *Storia Liturgica*, t. III, 2^e éd., Milano, 1956, p. 566. Le Rituel romain ne mentionne pas le conopée du baptistère. Cependant du domaine ambrosien l'usage s'en est répandu assez largement dans les pays latins; cf. RIGHETTI, t. I, 2^e éd., Milano, 1950, p. 397; CORBLET, II, 111; GROEGAERT, 110.

17. Cf. BREMOND, IX, 3, n. 1.

18. Pour ce qui suit, cf. la monographie de A. STRUCKMANN, *Pascha Annotinum. Eine liturgie-geschichtliche Untersuchung*, Roermond, s. d. (1924); cf. aussi CORBLET, II, 505-509 (que Struckmann n'a pas connu); DAESCHLER, 1233 sq.; BORELLA, 17-31; GROEGAERT, 214-216, ainsi que mon article sur le *Taufjahrgedächtnis*, *Trierer Theol. Zeitsch.*, 56 (1947), 345-353.

19. Textes dans STRUCKMANN, 2 sq.

20. Cf. le texte dans BORELLA, 24, n. 86.

La fixation de la date de cette fête donnait lieu à certaines divergences. Avec la date mobile de Pâques, l'anniversaire des Pâques passées pouvait facilement tomber pendant la semaine sainte! Parfois on semble s'y être résigné, mais il existe des ordonnances prescrivant qu'en ce cas la célébration ne doit pas avoir lieu. Ces inconvénients ont enfin fait fixer la Pâque annotine, en beaucoup d'endroits jusqu'à l'an mil, au lundi qui suit le dimanche de Quasimodo²¹. Cela semble expliquer pourquoi ce lundi après le dimanche de Quasimodo est resté ici et là jusqu'à nos jours une fête populaire²². Comme souvent, le cadre profane, — tout à l'heure il était déjà question d'un banquet —, a duré plus longtemps que l'idée religieuse qu'il servait jadis.

Cette Pâque annotine était condamnée à disparaître en tant que célébration communautaire à partir du moment où le baptême donné immédiatement après la naissance supplantait le baptême pascal, c'est-à-dire au tournant du millénaire. Toutefois on n'a pas manqué de demander avec des paroles émouvantes la conservation de l'ancienne coutume. Il semble qu'on a tenté de maintenir la Pâque annotine, au moins comme messe votive et office votif, pour célébrer l'anniversaire du baptême du célébrant ou d'un fidèle. Au 12^e siècle Beleth, au 13^e Durand parlent tous deux en ce sens de la Pâque annotine. Le dernier effort dans cette voie a été tenté dans le projet de rituel de Grégoire XIII, en 1584, qui prévoit, à côté de l'ancienne Pâque annotine, la possibilité le jour du véritable anniversaire du baptême, d'insérer trois oraisons commémoratives du baptême dans la messe du jour ou la messe votive de la Trinité ou du Saint-Esprit²⁴. Les missels français de la fin du 18^e siècle contiennent encore des formulaires propres intitulés *Pro se aut alio in anniversario suscepti baptismi*²⁵.

Cette forme de célébration liturgique de l'anniversaire du baptême était condamnée à finalement disparaître. Ce-

21. Cf. STRUCKMANN, p. 13.

22. Cf. FISCHER, p. 347, n. 11.

23. Cf. STRUCKMANN, p. 9; comme office Beleth prévoit l'office pascal sans alleluia si l'on est en Carême.

24. Cf. DONCOEUR, p. 84.

25. Ainsi dans un Missel de Metz de 1778 (indication due à M. Dethier, curé de Temmels); le formulaire correspondant est publié d'après un Missel de Clermont, 1738, par DONCOEUR, pp. 89-94.

pendant il apparut bientôt que la racine, l'idée de l'anniversaire du baptême, était assez puissante pour pousser de nouveaux rejetons. L'un d'eux fait partie des formes commémoratives privées, nous en parlerons plus loin; l'autre a sa place ici.

4) *Le renouvellement commun des promesses baptismales.* — Bien que rien ne nous indique qu'on eût renouvelé en commun les promesses baptismales dans le cadre de l'ancienne Pâque annotine, nous avons toutefois pu constater une donnée dans ce sens : la récitation du symbole sur les enfants. Lorsque, dans la France du 17^e siècle, surgit, à la suite de la théologie du cardinal Pierre de Bérulle († 1629), un nouveau courant de piété baptismale, on n'invita pas seulement à un renouvellement privé des promesses baptismales le jour anniversaire du baptême, mais on commença bientôt à faire renouveler ces vœux aux fidèles en commun lors des retraites et des missions. Dans les missions par exemple, souvent dans le courant de la première semaine de mission ou à la fin de cette semaine, on faisait une procession solennelle aux fonts baptismaux et l'on y renouvelait en commun les promesses baptismales²⁶. Dans les paroisses, on choisit de préférence pour cet exercice le dimanche de Quasimodo, comme Sailer le rapporte de l'Allemagne du Sud pour la première moitié du 19^e siècle²⁷ et Saint-Sulpice à Paris pour la deuxième moitié du même siècle²⁸. C'est l'origine de la coutume générale en Allemagne, de joindre la première communion des enfants, le dimanche de Quasimodo, au renouvellement des promesses de baptême. D'autres préféraient la Pentecôte²⁹, la Tri-

26. Cette coutume est attestée pour la première fois chez l'apôtre de la Bretagne, le célèbre Jésuite J. Maunoir († 1683); cf. DAESCHLER, col. 1239, et BREMOND, IX, p. 38, n. 1.

27. J. M. SAILER, *Sämtliche Werke*, éd. G. WIDMER, t. XVIII, Sulzbach, 1835, p. 179 : « Pour donner plus de vie au renouvellement de l'alliance baptismale, de sages pasteurs ont reporté la première communion des enfants au dimanche *in albis* » (*Théologie pastorale*, t. II, Paris, 1860, p. 323). En France l'usage, emprunté aux Missions, de faire renouveler les engagements du baptême au cours de la retraite de première communion, semble avoir lentement conduit partout à insérer ce renouvellement dans le rituel même de la première communion; cf. DAESCHLER, col. 1240.

28. Cf. CORBLET, II, p. 509.

29. Cf. BREMOND, IX, p. 38, n. 1.

nité³⁰ ou l'Épiphanie³¹. En 1902 encore à Milan on a prescrit pour toutes les paroisses le renouvellement des promesses baptismales au jour de l'an³².

Cette forme de commémoration et de renouvellement du baptême a fait de nos jours un dernier pas en avant; elle sauta en quelque sorte du domaine de la piété populaire en plein dans la liturgie pascale. Ce qui n'était qu'une forme parmi beaucoup d'autres est devenu, dans le cadre de la nuit pascale restaurée, le mémorial annuel du baptême pour la communauté. On peut dire que les réflexions qui ont conduit à cette mesure ont été conséquentes. Si la nuit pascale restaurée ne peut plus, sauf dans les pays de missions, devenir la grande nuit baptismale, il fallait créer des formes qui en fassent la grande nuit de la commémoration du baptême. On ne pouvait pas se contenter d'espérer que les rites de la nuit pascale, en particulier les prières et les cérémonies autour de l'eau baptismale, seraient comprises à elles seules par les baptisés comme le rappel et la commémoration de leur baptême. Il fallait créer une forme expressive, à laquelle le peuple puisse prendre part. Tout naturellement on est revenu à cette forme collective, si proche de la liturgie, d'un renouvellement des promesses baptismales qui ne fait que transposer au pluriel les questions et les réponses du rite baptismal concernant le renoncement à Satan et la confession de la foi.

II. — FORMES DOMINICALES

Le dimanche était bien le jour qui se prêtait encore comme cadre à une forme commémorative du baptême. Là aussi il faut rappeler qu'à l'époque des baptêmes d'adultes

30. Cf. CORBLET, II, p. 509 : aux vêpres de la Trinité. A Trèves le livre de prières diocésain de 1892 contenait, avec l'*Andacht* et les litanies de la Sainte Trinité, un « renouvellement de l'alliance baptismale » à dialoguer avec le peuple.

31. En 1910 encore Milan a établi, en liaison avec le renouvellement en commun des engagements baptismaux le jour de l'an (cf. note suivante), la récitation solennelle de la profession de foi à l'Épiphanie; cf. BORELLA, p. 27; en France, avant la Révolution le dimanche après l'Épiphanie a souvent été le jour où l'on renouvelait en commun les engagements du baptême; cf. BREMOND, p. 38.

32. Cf. BORELLA, p. 27.

le dimanche était en lui-même, par tout son caractère de fête pascale hebdomadaire, un souvenir du baptême pour la communauté rassemblée des baptisés, qui exprimait sa reconnaissance précisément par l'Eucharistie dominicale. Mais là aussi on a éprouvé, après la disparition du baptême des adultes, le besoin d'introduire une forme particulière de commémoration du baptême : la bénédiction de l'eau bénite et sa distribution avant la grand-messe dominicale³³. Son origine remonte au début du 9^e siècle, et les auteurs contemporains confirment qu'elle a été conçue, avec la procession qui suivait, comme mémorial dominical du baptême, en action de grâces solennelle. Les textes qui l'accompagnent, aussi bien le *Vidi aquam* du temps pascal que l'*Asperges* durant l'année, parlent le même langage, si on les entend selon l'interprétation chrétienne de l'Ancien Testament, qui à cette époque était encore indiscutée. Le texte d'Ézéchiél, sur l'eau salvifique qui coule du côté droit du Temple, est réalisé du fait que désormais les eaux qui signifient le baptême coulent d'un autre temple mystérieux, qui est le corps du Christ (Mt., 26, 61). Jusqu'à ce jour les artistes observent une loi iconographique selon laquelle la blessure du côté du Seigneur est représentée, à l'encontre de la réalité anatomique et historique, sur le côté droit; or, cela provient probablement de ce passage d'Ézéchiél et de son interprétation baptismale³⁴. De même le verset 9 du psaume 50 : *Super nivem dealbabor*, était pour les anciens un texte baptismal; Origène l'interprète déjà dans ce sens³⁵. Peu de temps plus tard on y ajoute, dans des manuscrits de la Haute-Égypte, un supplément qui confirme encore plus nettement cette interprétation : ῥαντιεῖς με ὑσσόπω ἀπὸ τοῦ αἵματος τοῦ ξύλου³⁶.

Au fond c'était une idée magnifique de faire précéder la

33. Cf. L. KOEP, art. *Besprechung*, dans *Reallex. f. Antike u. Christent.*, II (1954), col. 192 sq.; sur l'histoire de la procession du dimanche matin, cf. J.-C. DIDIER, *Recherches sur l'histoire d'un rite*, dans *Mél. de Sc. Rel.*, 8 (1951), pp. 57-64.

34. Cf. J. SAUER, art. *Kreuz*, dans *Lex. f. Theol, u. Kirche*, VI (1934), c. 248.

35. Cf. par exemple ORIGÈNE, *In Johannem, Fr.*, 36 (G.C.S., IV, 512); PREUSCHEN).

36. *Tu m'aspergeras avec l'hysope par le sang du bois*. Cf. A. RAHLFS, *Der Text des Septuaginta-Psalms (= Septuaginta-Studien, 2)*, Göttingen, 1907, pp. 223 sq.

célébration eucharistique du dimanche par une petite cérémonie rappelant la grande vigile baptismale de Pâques (ensuite venait aussi la manière liturgique dont on allumait les cierges, à l'appel *Accendite*³⁷, pour rappeler la célébration de la lumière dans la nuit pascale). Une telle ouverture de l'assemblée cultuelle dominicale devait rendre conscience à tous les participants que tout ce que la célébration eucharistique nous donne a source dans le baptême pascal. En même temps elle rappelait chaque fois que l'eau bénite emportée par les fidèles chez eux (et spécialement l'eau consacrée dans la vigile pascale même) est un rappel indirect du baptême, au moins lorsqu'on s'en sert pour s'en asperger soi-même. Nous en reparlerons.

III. — LA CÉLÉBRATION DES BAPTÊMES

La commémoration baptismale, qui est comme immanente à toute participation à la célébration d'un baptême, était primitivement partie intégrante de la participation à la nuit pascale, puis est devenue lentement une réalité indépendante. Tout ce qu'on a fait, en particulier depuis quelques dizaines d'années, pour relever la célébration baptismale, pour y faire assister le père de l'enfant auquel en bien des endroits la coutume interdisait d'y venir³⁸, pour réaliser l'assemblée baptismale la plus nombreuse possible, tout cela aide indirectement les participants à se rappeler leur propre baptême. L'allocution prévue par le nouveau Rituel allemand insistera sans cesse sur cette cons-

37. Cf. J. A. JUNGSMANN, *Missarum Sollemnia*, t. I, 4^e éd., Vienne, 1958, p. 90.

38. Une des causes principales de ce curieux abus largement répandu hors de l'Allemagne (cf. CORBLET, II, p. 347) est le fait que selon le droit canonique médiéval un père remplissant le rôle de parrain (fût-ce par erreur ou pour rendre service) contractait une parenté spirituelle avec sa propre femme et ne pouvait plus ensuite user du mariage; cf. *Décret de Gratien*, II, c. 30, q. 1, c. 1 : « Quicumque aliqua ratione susceperint natos... separent se » (renseignement donné par le P. P. Doncoeur, S.J., Paris). Ainsi s'expliquent des faits aussi bizarres que celui-ci : à la Cour d'Autriche le couple impérial n'assistait pas au baptême de ses enfants et ne devait même pas en parler; cf. J. AMADES, *El naixement. Costums et Creences* (= *Biblioteca de Tradicions Populars*, 21), Barcelona, 1934, p. 74.

cience baptismale des participants. Le cantique *Fest soll mein Taufbund immer stehen* (« L'alliance de mon baptême doit demeurer toujours »), en usage en beaucoup d'endroits à la fin de la célébration, va dans le même sens³⁹. Déjà Fénelon, dans son traité de l'éducation des filles, signalait les précieuses possibilités que la participation à un baptême offre à l'éducation religieuse⁴⁰.

B) Formes de commémoration privée

Leur histoire, à l'encontre de celle des formes communautaires, remonte jusqu'à l'époque des baptêmes d'adultes. L'individu obéit à d'autres lois que la collectivité; à toutes les époques l'individu a voulu retenir l'instant passager, surtout s'il a été aussi précieux que le baptême, qui engage toute la vie — à l'aide de « souvenirs » concrets, et par des formes variées de commémoration. Nous parlerons d'abord des souvenirs de baptême concrets et privés, qu'on emporte du baptême pour les conserver comme objets commémoratifs.

I. — SOUVENIRS BAPTISMAUX

1) « *Sabana* ». — En première ligne il faut nommer le linge baptismal, appelé en latin *sabanum* ou *sabana*⁴¹. Nous avons des témoignages, l'un en Afrique à l'époque des persécutions vandales, l'autre dans les lettres du pape Paul I^{er}, établissant la coutume de conserver comme souvenir ce linge employé au baptême. Toutefois, dans les deux cas, ce ne sont pas les baptisés, mais les parrains qui conservent ce souvenir. Il s'agit d'abord d'un récit de Victor de Vita sur le diacre Murrita, qui avait été parrain d'un certain Elpido-

39. En France il y avait en certains endroits une aspersion finale de ceux qui assistaient au baptême, dont le sens était sûrement de rappeler le baptême; ailleurs on créa en conclusion du rite des cérémonies exprimant l'action de grâces pour le baptême, qui deviennent sans qu'on l'ait voulu une action de grâces des personnes réunies, pour leur propre baptême; ainsi en Bretagne on alluma après le baptême les cierges du maître-autel et l'on entonna le *Te Deum*; cf. CORBLET, II, p. 449.

40. Cf. BREMOND, IX, p. 39.

41. Cf. DU CANGE, VII, p. 247.

phorus, et qui se retrouve condamné à mort en face de son ancien filleul devenu un persécuteur. Alors l'accusé produit contre son persécuteur comme argument suprême la *sabana* qui jadis avait servi à son baptême : « Voici le linge qui t'accusera un jour devant le Juge éternel⁴². » Dans le deuxième cas, il s'agit de la *sabana* qui avait servi au baptême de Gisèle, la fille de Pépin. Celui-ci l'avait envoyée comme souvenir au pape Paul I^{er}, qui avait accepté le parrainage de Gisèle. Nous avons la lettre exaltée où le pape remercie pour ce don précieux⁴³. Dans sa forme primitive ce n'est donc pas un souvenir du propre baptême, mais d'un baptême où l'on avait accepté un engagement particulier, et qu'on reçoit peut-être en reconnaissance de ce service charitable.

Nous pouvons en déduire sans crainte d'erreur que la *sabana* n'a pas servi exclusivement de cadeau pour le parrain, mais aussi comme souvenir personnel et familial du propre baptême. En tout cas la coutume s'est conservée sous cette forme jusqu'au seuil de l'époque actuelle, ce qui prouve la fidélité avec laquelle le peuple sait conserver un héritage très ancien. Un de mes élèves qui fit une étude sur les coutumes baptismales de son pays natal découvrit que dans un village de l'Eifel on avait gardé jusqu'à ce siècle la coutume de conserver le petit linge qui avait servi pour essuyer l'eau du baptême, afin d'essuyer un jour la sueur du baptisé dans son agonie⁴⁴.

Heureusement la foi du peuple a su écarter le danger de

42. VICTOR DE VITA, *De persecutione vandolica*, III, 34 (C.S.E.L., 7, 89-91; PETSCHENIG). Même si le récit de Victor est inventé, ce qui ne semble pas exclu (cf. CHR. COURTOIS, *Victor de Vita et son œuvre. Étude critique*, Alger, 1954, recensé *Nouvelle Revue Théologique*, 89 (1957), p. 1102), il prouve cependant l'existence de l'usage en question.

43. P. L., 98, 149; sur les deux cas, cf. CORBLET, II, p. 409, et RIGHETTI, *Storia Liturgica*, IV, Milan, 1953, p. 73.

44. Cf. E. UTERS, *Brauchtum um Geburt und Taufe in der Eifel-pfarrei Dockweiler*, Trèves, 1957, pp. 37 sy (étude déposée à la bibliothèque du séminaire de Trèves). Dans la vallée inférieure du Rhin on conserve également ce petit linge, avec lequel on tient le cierge au jour de la première communion et à celui des noces, et où l'on a brodé la date du baptême; cf. *ibid.*, p. 38. De la vallée moyenne du Rhin on m'assure que jusqu'entre les deux guerres tenir ce petit linge (*die heilig Lump*) était un honneur pour les jeunes frères et sœurs du baptisé.

donner à ce souvenir une interprétation magique. Césaire de Heisterbach nous raconte qu'étant enfant il fut guéri sur-le-champ d'une maladie grave, lorsque sa mère l'enveloppa avec le linge baptismal encore trempé d'eau qui venait de servir au baptême d'une fillette de dix ans⁴⁵. Sans éveiller des espoirs trop concrets de ce genre, notre coutume trace dans une vision théologique magnifique la ligne continue qui va du baptême du chrétien à sa mort. Cela se retrouve aussi dans l'emploi du cierge baptismal à l'heure de la mort, sur lequel nous reviendrons.

2) *La robe baptismale*. — Il ne semble pas qu'on ait conservé comme souvenir du baptême dans l'ancienne Église le vêtement baptismal comme on conservait la *sabana*. Lors de la déposition de l'aube qui avait lieu le dimanche de Quasimodo, on la rendait à l'Église pour qu'elle puisse servir à des baptêmes ultérieurs⁴⁶. C'est une pièce accessoire du vêtement baptismal qui devint un souvenir très en vogue pendant le moyen âge, à savoir le capuchon qui était destiné à couvrir durant quelques jours l'endroit qui avait reçu l'onction du Saint-Chrême⁴⁷. En Allemagne, il fut enlevé au cours d'une cérémonie spéciale, parallèle à l'ancienne *depositio*, accomplie par le prêtre à l'église⁴⁸. Avec le temps, cette pièce accessoire de la robe baptismale, qu'on nommait en latin *chrismale*, en français chrêmeau⁴⁹, absorba tellement l'attention, que le rite baptismal du *Rituale Romanum* fait imposer à l'en-

45. Cf. CORBLET, II, p. 409.

46. Cf. CORBLET, II, 420.

47. En Afrique, dès le temps de saint Augustin, enlever le capuchon était un acte spécial dans le cadre de cette *depositio*. Dans un sermon de saint Augustin pour le dimanche *in albis*, il est dit : *Hodie octavae dicuntur infantium; revelanda sunt capita eorum, quod est indicium libertatis* (Sermon 376; P. L., 39, 1669); Cf. PUNIER, art. cité à la n. 4, c. 3124 sq. La même pratique est connue à Milan jusqu'au 12^e siècle (cf. BORELLA, p. 14), en Orient jusqu'au 19^e; cf. PL. DE MEESTER, *Studi dei Sacramenti amministrati secondo il rito Bizantino*, Rome, s. d. (1947), p. 36.

48. Cf. A. SIEGEL, *Lichter am Lebensweg. Aus unserer hergebrachten Volksfrömmigkeit*, Karlsruhe, 1953, pp. 36 sq.; E. WYMANN, *Liturgische Taufsitten in der Diözese Konstanz*, dans *Der Geschichtsfreund. Mitt. des hist. Vereins der fünf Orte*, 60 (Stans, 1905), pp. 44-54; la cérémonie s'appelait en allemand *Westerlege*, le verbe correspondant est *entwestern*.

49. Cf. CORBLET, II, pp. 422-424.

fant, au lieu d'une robe baptismale, un *lindeolus* sur la tête. Ces chrêmeaux, ou *Westerhembdlin*⁵⁰ en allemand, étaient en beaucoup d'endroits très appréciés comme souvenirs du baptême. Parmi les biens mobiliers laissés par la mère de Molière on a noté une petite boîte qui contient le linge employé au baptême de ses enfants⁵¹.

Dans le renouveau de la piété baptismale en France à la fin du 17^e siècle, on recommanda l'usage de porter en souvenir du baptême un scapulaire ayant la forme d'une petite robe baptismale, qui portait par devant les mots *Quicumque baptizati estis*, par derrière *Christum induistis*⁵². Cet usage semble avoir eu un moment une grande diffusion⁵³, mais il était trop artificiel et théâtral pour pouvoir prendre racine⁵⁴, et il disparut dès avant la Révolution.

Dans le nouveau rituel allemand de 1950, on trouve à l'endroit en question une note qui prévoit, au lieu de l'emploi du *lindeolus*, la forme plénière de l'ancienne cérémonie : « *Tum imponit baptizato vestem candidam*⁵⁵. » C'est par là qu'a été rétablie la coutume d'un vêtement baptismal appartenant à la famille, qui déjà, dans beaucoup de familles en Allemagne, est conservé comme souvenir précieux du baptême. Souvent on y brode les noms de ceux qui l'ont porté au moment de leur incorporation au Christ, avec la date correspondante. Du reste, même les générations qui ne connaissaient pas la robe baptismale proprement liturgique se sont attachées à embellir et à conserver le vêtement porté au baptême et spécialement la couverture qui enveloppait l'enfant⁵⁶.

3) *Le cierge baptismal.* — La coutume d'apporter au

50. Cf. WYMANN, *op. cit.*, p. 48.

51. Cf. DAESCHLER, c. 1234.

52. Cf. CORBLET, II, p. 421; BREMOND, IX, pp. 34 sq.

53. Vers 1693 Quesnel écrit qu'on a distribué « un nombre presque infini de ces habits »; cf. BREMOND, IX, p. 34.

54. Cf. le jugement de BREMOND, IX, p. 35.

55. L'ancienne rubrique sur le *lindeolus* citée ci-dessus est indiquée ensuite comme deuxième possibilité.

56. Cf. J. BAUR, *Die Spendung der Taufe in der Brixner Diözese in der Zeit vor dem Tridentinum. Eine liturgie-kirchengeschichtliche und volkskundliche Studie* (= *Schlern-Schriften*, 42), Innsbruck, 1938, pp. 17 sq.; SIEGEL, *op. cit.*, p. 29; W. MENZEL, *Mutter und Kind im schlesischen Volksglauben und Brauch* (= *Wort und Brauch*, 25), Breslau, 1938, p. 138.

baptême un cierge qui appartient à la famille, et de le conserver comme souvenir, est d'origine assez récente. Au moyen âge, pendant un certain temps, il fut même interdit de garder le cierge baptismal. Mais en France on connaît déjà au 19^e siècle cet usage que la sage-femme rapporte le cierge baptismal après la cérémonie à la maison familiale⁵⁷. C'est là une coutume très heureuse; si ce cierge baptismal sert plus tard au jour du mariage, ou de la première messe, et de la mort, il exprimera une vérité essentielle sur le rôle du baptême dans la vie du chrétien. En outre, ce cierge exerce une fonction particulière dans la nuit pascalle; ainsi peut-il devenir le porteur du message pascal, annonçant le bonheur de notre baptême, avec une note tout à fait personnelle.

4) *Le denier baptismal*. — Il reste à nommer un souvenir baptismal encore plus concret, plus matériel, qui à l'inverse du vêtement ou du cierge était déjà connu dans l'ancienne Église, à savoir la monnaie commémorative, le denier baptismal dont parle Zénon de Vérone⁵⁸, la bourse avec les *decem sicli*, dont parlent les *Ordines Romani*⁵⁹. Ce doit être l'origine du *thaler baptismal* ultérieur, qui garda encore longtemps au Tyrol le caractère d'un cadeau cultuel de souvenir. Après le baptême, le parrain coupait un morceau de sa bougie filée, long de deux doigts, et en enveloppait en forme de croix le thaler, qui était une monnaie d'argent retirée de la circulation, pour le glisser avant de quitter l'église dans les coussins de l'enfant baptisé⁶⁰. Le livret d'épargne que de nos jours le parrain offre à l'enfant est un dernier descendant, hélas! assez profane, de l'ancien denier baptismal.

5) *La « lettre de parrain » et les cadeaux de baptême*. — Alors qu'au Tyrol on sacralisait l'argent donné au baptême par le parrain en l'attachant avec la cire du cierge baptismal, dans d'autres régions de langue allemande, spéciale-

57. Cf. CORBLET, II, p. 441.

58. ZENON DE VÉRONE, *Tract.* I, 14; II, 35 (P. L., II, 359-361, 481). Cf. la note de la *Patrol.*, c. 360 sq.

59. Cf. par exemple *Ordo Romanus*, XI, 99 (ANDRIEU, II, p. 446).

60. Cf. BAUR, *op. cit.*, pp. 119, 133.

ment en Alsace, on créa pour envelopper cet argent un précieux souvenir du baptême, qui est attesté à partir de la fin du 16^e siècle⁶¹ et qui en plusieurs endroits est demeuré en usage jusque bien avant dans notre siècle, ce qu'on appelait la « lettre de parrain » (*Patenbrief*, en Alsace *Göttelbrief*) ou le « tableau de parrain » (*Patenzettel*)⁶². Avec son encadrement ornemental aux couleurs joyeuses, cette lettre est souvent devenue un petit chef-d'œuvre d'art populaire. Au milieu, dans un écusson qui avait souvent la forme d'un cœur, étaient inscrits la date du baptême et les vœux du parrain naïvement rimés. Voici par exemple une lettre baptismale de Bavière, conservée au musée d'art populaire de Berlin-Est : « Au nom de Dieu tu as été baptisé — racheté cher par le sang du Christ. — Je te conserve — persévérant dans la vraie foi. — A Illenheim le 25 avril 1831 — David, au saint baptême — tu as été présenté. Moi Michael Sutter — je resterai ton fidèle parrain, tant que je vivrai. — Seigneur, nous voici devant toi — regarde cet enfant dans nos bras, — nous te prions, ô Père, — aie pitié de lui qui est tien — afin qu'il soit ton enfant sur la terre — et ton héritier dans le ciel. »

De telles « lettres de parrain », on le comprend, tellement plus personnelles que nos documents de baptême d'aujourd'hui, étaient conservés toute la vie comme de précieux souvenirs baptismaux; en certains endroits l'on enterrait les morts avec leur lettre de parrain⁶⁴.

Même les cadeaux faits dans la suite par le parrain⁶⁵,

61. La plus ancienne « lettre de parrain » connue date de 1593 et a été écrite à Saverne en Alsace; cf. l'étude citée n. 63, p. 89.

62. En Silésie la « lettre de parrain » a été en usage jusqu'à la dernière guerre. Cf. MENZEL, *op. cit.*, pp. 113 et 131. Menzel fait un historique détaillé de l'usage en Silésie (pp. 113-134) et donne des exemples intéressants des textes qui se trouvent sur ces lettres (pp. 125-130).

63. CHRISTA PIESKE a donné récemment une histoire détaillée des formes de la « lettre de parrain », *Ueber den Patenbrief*, dans *Beiträge zur deutschen Volks- und Altertumskunde*, 2/3, Hamburg, 1958, pp. 85-121.

64. Cf. SIEGEL, *op. cit.*, n. 48, p. 35.

65. Cf. MENZEL, *op. cit.*, n. 56, pp. 135-137; BAUR, *op. cit.*, n. 56, pp. 133 sq.; CORBLET, II, p. 213. Le gâteau en usage comme cadeau du parrain s'appelle dans les dialectes latins *bambuna*, au Tyrol *fochaz* (BAUR, p. 134), en Catalogne *mona* (AMADÈS, *op. cit.*, n. 37, p. 72); chose curieuse, sur la Moselle allemande (environs de Wittlich) on désigne par le mot *munes(jen)* visiblement d'origine analogue (du latin *munus*?) un petit gâteau qu'on offre aux enfants.

cadeaux que le filleul recevait lors de visites au parrain réglées avec précision par les us et coutumes (Pâques était toujours une des dates de ces visites⁶⁶), représentaient et représentent une forme indirecte de rappel du baptême, puisque la relation ainsi exercée a sa source dans l'événement du baptême.

II. — FORMES PRIVÉES DE COMMÉMORATION

A côté des souvenirs concrets qui peuvent rappeler à chaque fidèle l'événement fondamental de son existence chrétienne, lorsqu'ils leur tombent sous les yeux au courant de la vie, il y a des formes commémoratives privées par lesquelles ils se rappellent eux-mêmes cet événement.

1) *L'Oraison dominicale et la Confession de foi.* — Dans une étude intitulée *Le Pater noster et le Credo dans le bréviaire, souvenir baptismal de l'Antiquité chrétienne*⁶⁷, qui n'a pas été assez remarquée, le P. Jungmann a montré que dans le *Notre Père* et le *Je crois en Dieu* qui (avec le *Je vous salue Marie* introduit au moyen âge) commençaient et terminaient l'Office quotidien et qui de plus jouent un si grand rôle dans l'histoire de la prière du matin et du soir, nous avons un reste d'une pratique très vénérable de l'Église antique en souvenir du baptême. C'était l'usage dans l'Église ancienne, lors de la tradition solennelle du Symbole et de l'Oraison dominicale, d'avertir le catéchumène que désormais il ne devrait plus commencer ni finir la journée sans avoir dit secrètement et avec recueillement ces deux textes où se trouvaient comme résumés leur vie nouvelle et leur nouveau bonheur. S'il faut se réjouir de ce que la réforme des rubriques de 1955 a coupé dans la répétition malsaine des *Pater* au cours de l'Office, on souhaiterait d'autant plus que le *Pater* et le *Credo* du matin et

66. Pour le Tyrol, cf. BAUR, *op. cit.*, p. 134; pour la Silésie MENZEL, *op. cit.*, p. 136; pour la Catalogne AMADÈS, *op. cit.*, p. 72. Y rattacher la date du jeudi saint, habituelle surtout dans le comté de Glatz et la Haute-Lusace; cf. MENZEL, pp. 135 sq.

67. Dans J. A. JUNGSMANN, *Gewordene Liturgie*, Innsbruck-Leipzig 1941, pp. 165-172.

du soir, ce rappel baptismal si vénérable du christianisme antique, demeurent intacts.

2) *La prière aux fonts baptismaux.* — Nous savons par un témoignage de saint Augustin (qui rapporte une coutume orientale), que le baptistère était considéré comme un lieu particulièrement efficace pour la prière et aussi pour les imprécations⁶⁸. Nous pouvons en conclure, comme du caractère cultuel propre aux anciens baptistères, que déjà dans l'Église ancienne une prière d'action de grâces silencieuse du baptisé au lieu de son baptême ne devait pas être chose extraordinaire. Nous avons la certitude qu'en France on a suggéré et cultivé aux 17^e et 18^e siècles la prière aux fonts baptismaux, grâce au courant de la piété baptismale renouvelée. Dans la biographie de l'oratorien français Calabre, il est rapporté qu'il n'est jamais revenu dans sa ville natale, Troyes, sans visiter d'abord l'église de son baptême et prier longuement aux fonts baptismaux⁶⁹. La décoration des fonts baptismaux durant la première semaine des missions paroissiales, dont il a été question plus haut, voulait expressément inviter les fidèles à y faire leur prière⁷⁰. A Milan, dans la première moitié de notre siècle⁷¹, un synode diocésain a encore invité les fidèles à prier aux fonts baptismaux au jour anniversaire de leur baptême⁷².

3) *Commémoration privée de l'anniversaire du baptême.* — A la même époque s'est répandu en France et un peu partout en Occident une autre forme commémorative privée du baptême, qu'Henri Bremond, dans le chapitre sur « la dévotion au baptême » du neuvième volume de son « Histoire littéraire du sentiment religieux en France », appelle « la pratique des pratiques » l'anniversaire privé du baptême⁷³. C'est là le deuxième rejeton de l'ancien pas-

68. Sermon 322 (P. L., 38, 1443); cf. DEICHMANN, *op. cit.*, n. 13, 1166.

69. Cf. BREMOND, IX, pp. 37 sq.

70. Cf. *ibid.*, p. 38, n. 1.

71. Cf. BORELLA, p. 27; la date du 41^e synode diocésain n'est pas indiquée (entre 1910 et 1934).

72. Canon 325 : *Fideles item omnes hortentur ut anniversarium sui baptismatis diem devote recolant in quo coram sacro fonte baptismatis vota confirmare non omittant* (BORELLA, p. 27, n. 98).

73. BREMOND, IX, p. 35 : pp. 35-40, autres indications sur la com-

cha annotinum dont il a été question. Puisqu'il n'y avait plus de date uniforme des baptêmes, chacun devait faire du véritable anniversaire de son propre baptême un jour personnel d'action de grâces à la miséricorde divine⁷⁴.

Le premier promoteur de cette fête d'un *Pascha annotinum* privé⁷⁵ fut le grand pasteur de Milan, saint Charles Borromée. Son invitation pressante, adressée aux fidèles lors du VI^e concile provincial de Milan en 1582, de faire revivre l'ancienne coutume et de célébrer tous les ans le jour anniversaire de leur baptême « *spiritalis gaudii celebritate* » par une prière, par l'aumône et par des œuvres de charité de tout genre⁷⁶, a continué à retentir grâce aux synodes, aux rituels⁷⁷ et aux livres de prière des siècles suivants⁷⁸ — jusqu'aux lointaines missions de Chine; à la fin du 19^e siècle encore elle était connue ici et là⁷⁹. On a pu s'appuyer sur l'usage, qui a duré jusqu'en plein 19^e siècle également, de baptiser l'enfant le jour même de sa naissance⁸⁰, et de lui donner le nom du saint du jour de son baptême⁸¹. Si le souvenir de cette merveilleuse dévotion baptismale a pu, sauf à Milan⁸², disparaître d'un coup, on ne

mémoration du baptême; p. 40, n. 3, Bremond raconte qu'il a rencontré personnellement l'un des derniers représentants de cette « dévotion préhistorique »; cf. aussi DONCOEUR, pp. 81-87, et CROEGAERT, pp. 216-219.

74. BREMOND, IX, p. 35.

75. J'ai donné une esquisse de son histoire en 1947, dans l'étude citée n. 18.

76. Cf. le texte latin entier dans DAESCHLER, c. 1235.

77. Cf. par exemple le Rituel de Trèves de 1767, I, 14.

78. Cf. CORBLET, II, p. 508 (exemples pour la France, la Belgique et le Canada); sur la dévotion au jour anniversaire du baptême dans la tradition de Malines, cf. CROEGAERT, pp. 217 sq. La célébration du jour du baptême est connue également dans la piété russe (CORBLET, II, p. 510).

79. L'avis donné par le prêtre aux parents de noter la date du baptême, proposé par le Concile de Milan (cf. DAESCHLER, c. 1235), fut en usage dans le diocèse de Trèves jusqu'en 1893, lors de la bénédiction des mères; cf. l'article cité n. 18, p. 351.

80. Cette coutume était encore en pleine vigueur en 1937 dans la paroisse de Navis au Tyrol (cf. BAUR, p. 91); c'était la loi du diocèse à Liège et à Saint-Dié; pour la France, par un édit de 1689 Louis XIV avait prescrit le baptême dans les vingt-quatre heures; cf. CORBLET, II, p. 497.

81. CORBLET, II, p. 510, atteste pour la Russie cet usage qui n'était pas rare dans le pays de Trèves au 19^e siècle; il est courant aussi en Italie et en Espagne depuis les temps anciens; cf. THURSTON, art. *Names, christian*, dans *Cath. Enc.*, X, 675.

82. Ce n'est pas un hasard si le pape Pie XI, originaire de la

saurait expliquer cela autrement que l'a fait le P. Doncoeur : par « l'indélicatesse de nos cœurs⁸³ ».

Parmi les pratiques spirituelles qu'on recommandait aux personnes pieuses pour le jour anniversaire de leur baptême, se trouvait en premier lieu le renouvellement des promesses baptismales. Parmi de nombreuses formes, signalons celle, très expressive, que créa saint Jean Eudes († 1680), le grand propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur et au saint cœur de Marie, mais aussi de la dévotion au baptême⁸⁴. La formule (qu'on devait selon l'intention du saint répéter tous les matins et tous les soirs) mérite particulièrement l'attention, parce qu'elle utilise un élément de la liturgie baptismale orientale, qu'on avait apprise à l'époque du premier mouvement moderne de science liturgique, à savoir l'adhésion au Christ⁸⁵. En voici la formule :

*Abrenuntio tibi, Satana.
Adhaereo tibi, Christe,
Redemptor meus, caput meum
Et vita mea carissima⁸⁶.*

III. — FORMES SECONDAIRES DE COMMÉMORATION PRIVÉE

En conclusion de ce chapitre sur les formes privées de commémoration, nommons encore brièvement trois formes, qui n'ont pas été conçues et créées directement pour ce mémorial, mais qui le deviennent spontanément pour un chrétien réfléchi. En premier lieu, il faut signaler le nom de baptême. Avec Walter Dürig⁸⁷, je le considère dans

région de Milan, nous a laissé une allocution à quinze cents jeunes gens à l'occasion du 73^e anniversaire de son baptême (extrait dans CROEGAERT, pp. 7 sq.).

83. Cf. DONCOEUR, p. 83.

84. Cf. DAESCHLER, c. 1233 sq.

85. Cf. A. STENZEL, *Die Taufe. Eine genetische Erklärung der Tauf liturgie*, Innsbruck, 1958, pp. 104-108.

86. *Œuvres complètes du Vénérable Jean Eudes*, t. II, Vannes, 1906, p. 242. Le saint explique lui-même que les derniers mots, *vita mea carissima*, ont une signification eucharistique (p. 243); de fait la catéchèse chrétienne ne doit jamais perdre de vue que la célébration et la réception de l'Eucharistie demeurent la forme de commémoration baptismale la plus importante de toutes.

87. W. DUERIG, *Geburtstag und Namenstag. Eine liturgiegeschichtliche Studie*, Munich, 1954.

le sens du Code du droit canonique (c. 761) comme *nomen a parentibus impositum*, c'est-à-dire avec plus de sobriété que la piété populaire. Toutefois, ce nom reste lié au moins d'une manière secondaire au baptême, là du moins où la coutume d'un nom d'un saint s'est imposée, par la volonté des parents, de sorte qu'il devient tout de même pratiquement, avec tout ce qui en découle (je pense surtout à la « fête »), un précieux souvenir spirituel du baptême⁸⁸.

C'est aussi le cas pour l'eau bénite. Là aussi un élément qui par lui-même n'a rien à voir avec le baptême devient grâce à la distribution dominicale et à celle si recherchée de la nuit pascale⁸⁹ (surtout si on l'emploie pour se bénir matin et soir ou en entrant dans l'église⁹⁰), un souvenir éloquent de l'eau salvifique qui coula sur nous au début de notre vie chrétienne.

Ce rapport se manifeste encore davantage quand un signe s'y ajoute, que nous voudrions considérer comme troisième et dernier exemple d'une commémoration baptismale secondaire : le signe de la croix⁹¹. Sans vouloir affirmer que le signe de croix ait été créé comme souvenir du baptême, ne devait-il pas le devenir spontanément pour celui qui l'avait reçu pour la première fois au commencement de son catéchuménat, comme le signe puissant par lequel le Christ prenait possession de lui et dont il était protégé comme par un sceau⁹² contre Satan, chaque fois qu'il en signait son propre front ? N'est-ce pas une imitation de ce qui s'est passé au baptême, lorsque les mères chrétiennes continuent jusqu'à ce jour à signer de cette antique et unique croix le front de leurs enfants baptisés au nom du Christ et de les protéger par ce « sceau » contre Satan⁹³!

88. Cf. W. ALY, art. *Namenstag*, dans BAECHTOLD-STAEUBLI, VI, 966 sq.

89. Cf. CORBLET, I, pp. 191 sq.

90. Dès le début du 18^e siècle on a estimé que prendre de l'eau bénite en sortant de l'église était un usage secondaire et peu heureux; DE MOLÉON écrit dans ses *Voyages liturgiques de France*, Paris, 1718, p. 170, au sujet des servants de messe de la cathédrale de Sens : « Ils ne prennent point d'eau bénite en sortant de l'église, mais seulement en y entrant et avec raison. »

91. En tout cas un rameau de la tradition latine de la *Traditio Apostolica* appelle le signe de croix *similitudo lavacri* (*Trad. Ap.*, 37, 2 L^a; DIX, p. 69).

92. Chez Hippolyte, *loc. cit.*, 37, 1 (p. 68), le mot *consignare* repose sur le grec σφραγίζειν.

93. Cf. les données sur l'usage populaire du signe de croix rassem-

C) Conclusions de pastorale liturgique

Après cet aperçu des différentes formes commémoratives du baptême, formulons, en huit courtes thèses, les conclusions :

1) Les fonts baptismaux de nos églises doivent redevenir le lieu du baptême et par là de saints lieux de culte. Par tout leur aménagement, et surtout par leur ornementation artistique, ils doivent porter la marque d'un lieu sacré qui invite à la prière et au souvenir reconnaissant du baptême. Au moins dans l'octave de Pâques et le jour de la première communion, ils doivent être spécialement décorés.

2) Il serait à prendre en considération s'il ne faudrait pas demander à Rome la restauration des anciennes vêpres pascales romaines si précieuses. Puisque la nuit pascale restaurée ne connaît plus une procession de la communauté aux fonts baptismaux, ce cortège solennel, l'après-midi de Pâques, vers le lieu natal de notre propre vie pascale impressionnerait puissamment les fidèles.

3) Il serait souhaitable que le vénérable formulaire *de Paschate annotino* soit repris dans le missel romain : il rendrait de grands services lors de la communion solennelle ou à l'occasion des missions paroissiales.

4) On pourrait étudier comment approfondir le caractère commémoratif, pascal et baptismal, de l'*Asperges* du dimanche, par exemple en allumant solennellement les cierges auparavant, comme cela se faisait jadis. La grand-messe dominicale refléterait de la sorte la triple solennité de la nuit pascale, qui progresse de la fête de la lumière par la fête baptismale vers la fête eucharistique.

5) La coutume nouvellement introduite d'un vêtement et d'un cierge baptismal fournis par la famille et emportés comme souvenir mérite d'être favorisée et encouragée.

6) On souhaiterait voir rétablir dans l'Office le rappel baptismal, matin et soir, du *Pater* et du *Credo*. La présentation catéchétique et homilétique de ces deux formules devrait montrer leur lien avec le baptême.

7) A partir de la catéchèse des enfants la pastorale devrait s'efforcer d'amener tous les fidèles à connaître le jour de leur baptême aussi bien que leur jour de naissance et de le fêter à côté de leur jour de fête et de leur jour de naissance, et cela d'une manière plutôt silencieuse par une reconnaissance joyeuse envers la miséricorde divine.

8) La prédication devrait se préoccuper de souligner très souvent le rapport entre le nom de baptême, le jour de fête, l'usage pieux de l'eau bénite et le signe de croix (dans sa forme primitive) d'une part, le baptême et le devoir primordial du chrétien « d'animer son baptême »⁹⁴ d'autre part.

On pourrait objecter à ces thèses qu'elles exagèrent l'importance de gestes extérieurs. Mais l'auteur partage l'avis du P. Doncoeur, qui n'a pas cessé de souligner la nécessité d'un « retour aux formes, seules préservatrices, non seulement dans le peuple, mais également dans les élites, des trésors spirituels accumulés⁹⁵ ».

BALTHASAR FISCHER,

professeur à la faculté de Théologie de Trèves.

94. Cf. BREMOND, IX, p. 12.

95. DONCOEUR, p. 99.